

Message du président du Conseil d'Etat, pour l'An Nouveau

Un canton, une vision

Aux citoyennes et citoyens du Pays de Neuchâtel,

Au nom du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, j'ai le privilège de vous transmettre nos vœux les plus sincères à l'aube de la Nouvelle Année.

Pour faire face aux mutations du monde, il est essentiel de se remettre en question: porter attention à ses faiblesses, renforcer ses atouts. C'est ce à quoi s'est attelé le Conseil d'Etat depuis le début de la présente législature. Et ceci s'avère encore plus crucial pour surmonter ces temps d'incertitude, de crise financière et de ralentissement économique.

Notre canton est taillé pour exercer un véritable leadership dans la microtechnique, les micro et les nanotechnologies, savoirs traditionnels issus de l'horlogerie. Malgré une conjoncture économique moins favorable, des signes autorisent l'optimisme: le classement de la H20 (qui relie Le Locle à Neuchâtel en passant par La Chaux-de-Fonds) au rang de route nationale, et la présence, à côté d'un tissu très dense de plus de 9000 PME compétitives, de grandes sociétés internationales. Des projets novateurs prennent corps dans le cadre de la politique d'agglomération et de régions. Parmi ceux-ci, un projet phare, le Réseau urbain neuchâtelois (RUN), qui semble mettre tous les Neuchâtelois d'accord avant de les rapprocher très concrètement par la voie du rail (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds à 12 petites minutes l'une de l'autre). Ce projet d'agglomération a par ailleurs été retenu par le Conseil fédéral.

C'est le devoir du Conseil d'Etat de susciter et de conduire les réformes indispensables aux succès durables de demain dans la Suisse et dans l'Europe du 21^e siècle. Aujourd'hui, plus que jamais peut-être dans ce canton, nous sommes devant de véritables choix qui conditionneront durablement notre avenir. Nous devons tous, Autorités politiques et citoyens de ce canton, unir nos forces et renforcer nos atouts. Nous pouvons certes nous disputer des années encore sur les effets réels de la péréquation financière, sur la répartition géographique des investissements publics, sur le nombre de services étatiques présents dans chacune de nos régions. Mais nous pouvons aussi prendre de la distance face à ces désaccords et chercher ensemble une vision et des objectifs communs pour l'avenir du canton de Neuchâtel. Car les liens qui nous unissent nous rendent plus forts.

La notion de cohésion géographique, économique et culturelle doit prendre le pas sur les considérations régionales. A l'intérieur du canton d'abord, et ensuite avec nos proches voisins de l'Arc jurassien appelés aux mêmes remises en question dans une même communauté de destin. Le canton de Neuchâtel doit agir face aux transformations rapides du monde en affirmant sa réalité de canton urbain. Il doit aussi se réorganiser pour être encore plus attractif et plus compétitif. Il lui faut dépasser les vieux antagonismes Haut-Bas, fût-ce au prix de quelques tensions passagères, et adapter ses structures aux nouvelles réalités. Aujourd'hui, il n'est plus possible de concevoir le canton de Neuchâtel comme une entité formée d'un Bas et d'un Haut, avec chacune des parties qui auront droit aux mêmes équipements et investissements. Le gouvernement veut substituer au développement égalitaire la notion de développement complémentaire. Dans ce concept, chaque région doit développer ses propres atouts et exploiter ses propres potentiels pour servir les intérêts généraux du canton et participer à son rayonnement.

Le Conseil d'Etat a clairement fait des choix. Il l'a exprimé dans son programme de législature et il l'a confirmé tout au long des importantes décisions qui ont jalonné cette législature. Toutes ses décisions s'inscrivent dans cette vision moderne qui doit permettre de transcender les anciens clivages et de positionner Neuchâtel comme un acteur majeur dans l'Arc jurassien franco-suisse.

Nous tous, Autorités politiques et citoyens de ce canton, portons cette responsabilité. Pour l'avenir de ce coin de pays qui nous est cher.

Cette période de fin d'année nous offre précisément des instants d'apaisement et des temps de sérénité propices à la réflexion. Profitons-en.

Nous en sortirons renforcés dans notre sentiment d'appartenance. Nous en repartirons fortifiés, rassurés dans notre attachement à nos valeurs, aux valeurs qui feront de Neuchâtel un canton plus soudé et plus fort.

C'est dans cet esprit, sans renier notre histoire, nos diversités et nos valeurs, mais en souhaitant que les Neuchâteloises et les Neuchâtelois s'inscrivent dans cette dynamique de changement que nous vous adressons tous nos vœux pour une année 2009 riche en partage, en respect et en projets communs.

Roland Debély
Président du Conseil d'Etat

Le Château, le 29 décembre 2008